

# Approbation de Système Qualité Constituant d'Interopérabilité

Réf. : 2593/4/CH/2018/INF/FR/8851/0011 éd. 1

Conformément à :

- La Directive 2008/57/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 Juin 2008 relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de la Communauté,
- Décision de la commission du 26 avril 2011 concernant une spécification technique d'interopérabilité relative au sous-système « Infrastructure » du système ferroviaire transeuropéen conventionnel,
- Règlement (UE) N°1299/2014 de la commission du 18 novembre 2014 concernant les spécifications techniques d'interopérabilité relatives au sous-système « Infrastructure » du système ferroviaire dans l'Union Européenne.

Le Système de Gestion de la Qualité du demandeur :

**British Steel France Rail SAS**  
164, rue du Maréchal Foch  
57700 HAYANGE

a été évalué par:

**CERTIFER**  
18 rue Edmond Membrée CS 40141  
F-59308 VALENCIENNES Cedex FRANCE

afin de vérifier la conformité aux exigences applicables des directives et STI citées ci-dessus.

L'évaluation a montré que le Système de Gestion de la Qualité est conforme (comme détaillé dans les rapports d'audit) pour le constituant :

## RAIL

Rail Vignole jusqu'à 108 mètres :

**Profils : 36E1 ; 46E2 ; 46E3 ; 46E4 ; M48 ; 49E1 ; 50E1 ; 50E2 ; 50E3 ; 50E6 ; 52E1 ; 54E1 ; 54E2 ; 54E3 ; 54E5 ; 54E6 ; 55E1 ; 56E1 ; 60E1 ; 60E2**

Rail de nuance :

**R200 ; R220 ; 260Cr ; R260Mn ; R260 ; HP ; R350HT ; R350LHT ; R370CrHT ; R400HT ; B320 ; B360**

Phases évaluées :  Conception  Fabrication  Tests en usine

Cette approbation est valide sous condition d'entretien continu et de surveillance du Système de Gestion de la Qualité en conformité avec les exigences des Directives et STI citées ci-dessus.

Les rapports d'audit EC8851\_0003 version 1 et EC8851A\_0003 version 1 détaillent les audits réalisés et leurs résultats.

L'évaluation a été réalisée par application du **module CH**.

Date de certification : 07 Juin 2018

Date de fin de validité : 06 Juin 2020



NOTIFICATION 2593



Délivré à Valenciennes le 17/07/2018 par  
Le Directeur Général Délégué

Pierre KADZIOLA

